

Terres du Nord

Béthune, le 04 novembre 2011

Monsieur le Préfet de Région
Préfecture du Nord-Pas-de-Calais
2 rue Jacquemars Gielée
59800 LILLE

DREAL Nord - Pas-de-Calais
Arrivé le 21 NOV. 2011
DIRECTION

→ DREAL

SGAR
REQU LE
17 NOV 2011

Dest.	Att.	Info.
E.G	X	
SGAR		X

Affaire suivie par Laurie LEDESMA
Réf : 04.11.2011
Objet : Avis Schéma Régional Climat Air et Energie

PRÉFECTURE DU NORD
03 14 NOV. 2011 03
ARRIVÉE

Monsieur le Préfet de Région,
Monsieur le Président du Conseil Régional,

CR

23 NOV. 2011

DREAL Nord - Pas-de-Calais
Arrivé le 24 NOV. 2011
Service ECLAT - S3

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie de la Région Nord Pas-de-Calais a été lancé en septembre 2010. Il est aujourd'hui mis à disposition du public et soumis pour avis aux partenaires jusqu'au 15 novembre 2011.

Ce document présente la situation et les objectifs régionaux dans les domaines du climat, de l'air et de l'énergie ainsi que les perspectives de leur évolution à 2020 et 2050. Bien que n'ayant pas de lien juridique direct avec les Schémas de Cohérence Territoriaux, ces documents concourent à des objectifs communs. Les politiques Climat des territoires sont en profond lien avec les politiques d'aménagement (que ce soit au niveau local entre les SCOT et les Plan Climat Energie Territoire, ou au plan supra-territorial entre le SRCAE et le SRADDT ou la démarche de cadre de cohérence de l'AML).

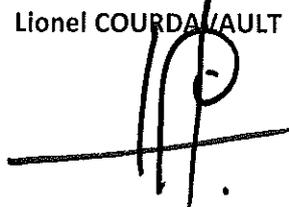
Ainsi, nous regrettons que la vision des SCOT portée par les territoires soit absente du projet de SRCAE présenté. Ces outils sont pourtant essentiels pour encadrer l'aménagement et in fine les questions de climat, d'air et énergie. Ils sont mal appréhendés dans la réflexion présentée alors même qu'ils sont essentiels pour travailler sur les thématiques identifiées dans le SRCAE comme l'étalement urbain, la mixité fonctionnelle ou encore le développement des Transports en Commun. Des orientations et mesures existent déjà sur le territoire et il est dommage de ne pas les avoir prises en compte, pour s'appuyer sur cette dynamique existante.

DATE :	Attribution	En liaison	Information
Courrier signalé			
DREAL Nord-Pas-de-Calais			
Directeur			X
B.Bour-Desprez			
Ph. Joscht			
Y. Lalaut			
Risques			
PMPP			
ECLAT	X		
Conn. Evaluation			
Transp. Véhicules			
Dépl. Interm. Infr.			
SG			
Communication			
MSPR			
PSI gest.adm.compt.			
PSI juridique			

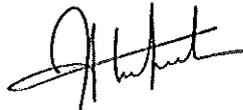
Au sujet des mesures déclinées, nous souhaiterions savoir de quelle manière la Région et l'Etat vont-ils suivre et évaluer les indicateurs présentés. Les indicateurs chiffrés vont-ils faire l'objet d'une territorialisation pour être suivis ? Vont-ils rester à l'échelle régionale de grands objectifs à atteindre ? La question se pose par exemple pour l'objectif de consommation d'espace de 500 hectares/an d'ici 2020 sur le territoire de la région Nord-Pas-de-Calais. Par ce questionnement nous nous interrogeons également sur l'utilisation du SRCAE pour émettre les avis sur les documents des territoires que ce soit les SCoT (même si le lien de compatibilité n'existe pas, quel type de prise en compte juridique de ces objectifs ?), mais également les PCET locaux qui eux devront être compatibles avec ces documents ainsi que les PDU. Nous vous remercions par avance des précisions que vous nous apporterez à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Président du Conseil Régional, l'expression de nos salutations les plus respectueuses,

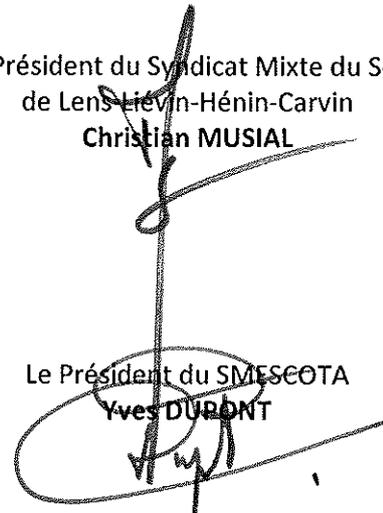
Le Président du Syndicat Mixte du Scot
du Grand Douaisis
Lionel COURDAVAULT



Le Président du SESDRA
Jean-François DEPRET



Le Président du Syndicat Mixte du Scot
de Lens-Liévin-Hénin-Carvin
Christian MUSIAL



Le Président du SMESCOTA
Yves DURBONT

